Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 17 Octobre 2023

En l'an deux mil vingt-trois, le conseil municipal s'est réuni le dix-sept octobre à 20h00 sur une convocation du 13 septembre 2023.
Présents : Philippe NEAU, Marion ROBIN, Stéven JARDIN, Edwige MADEUX, Vincent RENAUDIN, Bernard BARRAUD, Émilie PORTAIS, Christophe COETTO
Absents : Magali VINCENT (a donné pouvoir à Émilie PORTAIS), Sonia CLAVURIER MICHAUD, François BERTRAND, Marion FILLEUL, Émilie CORS
Secrétaire de séance : Marion ROBIN

M. Le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour du point suivant : enduit mur École

1. Compte rendu du conseil municipal du 19 septembre 2023 :
Le compte rendu a été adressé par mail aux membres du Conseil Municipal.

M. Le Maire demande qui est favorable au compte rendu du 19 septembre 2023 ?
Vote : OUI 8 ABSTENTION 1

2. Cour des comptes :
Suite au courrier de recommandations adressé à la Mairie par la Chambre Régionale des Comptes le 12 juillet 2023, les actions entreprises par la Municipalité doivent être présentées au Conseil Municipal.
Les recommandations faites sont les suivantes :
- constituer une provision pour dépréciation de compte de tiers pour les créances dont le recouvrement est compromis,
- conformément à l'instruction comptable M57, réserver le compte 6479 « remboursements sur rémunérations de personnel » aux remboursements de rémunérations effectués par les organismes sociaux.
Il est demandé au Conseil de délibérer sur l'abondement de l'article de dépréciation (4912) à hauteur de 1 000 € en prenant cette recette à l'article 6470 remboursements sur rémunérations.

M. Le Maire demande qui est favorable à cette opération ?
Vote : OUI 9

M. Le Maire a rencontré le M. Le Percepteur, M. BORG Christophe, qui s'attache à faire le nécessaire pour recouvrer les sommes dues.
Marion ROBIN fait un état des lieux des impayés cantine. Un courrier va être adressé à une famille pour limiter l'utilisation du service en attendant que des démarches soient réalisées pour payer la dette actuelle qui représente environ 2 000 €.

3. Avis sur la dotation et les prestations du Pacte Financier et Fiscal :
Le Pacte Financier et Fiscal prévoit la redistribution par la CDC aux communes du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales. Pour 2023, le FPIC reversé à notre commune sera de 13 224 € (pour rappel en 2022 , il était de 13 419 €).
La part reversée par la CDC du FPIC sera atténuée par les Attributions de Compensation dues par la Commune 10 739 € (pour rappel en 2022, les AC étaient de 10 934 €).
Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur les montants des AC proposés à la suite du Conseil Communautaire du 04 octobre 2023.
M. Le Maire demande qui est favorable à cette proposition ?
Vote : OUI 9

4. Subrogation APL appartement du fournil :
Il est proposé que la Commune perçoive l'APL lorsque l'appartement du fournil sera loué.
Émilie PORTAIS indique que c'est un droit du locataire de percevoir l'APL ou de le faire verser au propriétaire.
M. NEAU a fait un point avec M.TUDEAU sur les travaux nécessaires pour pouvoir mettre le logement à la location (peintures, sols, ampoules, porte d'accès qui doit pouvoir fermer, compteurs à protéger).
Une annonce sera publiée pour informer de la location.
Émilie PORTAIS rappelle que des sinistrés suite au tremblement de terre sont toujours à la recherche de logement et qu'il serait bon de relayer cette information auprès de la CDC.
M. Le Maire demande qui est favorable à cette proposition ?
Vote : OUI 9

5. Devis mur École :

M. NEAU informe que suite à la vente de la propriété DOUSSAINT et à l'enlèvement de clapiers par les nouveaux propriétaires un mur appartenant à la Commune (celui de l'École - nouvelle construction) n'est pas enduit.
M. NEAU a fait appel à Sud-Ouest façades pour un devis qui s'élève à 1 210 €.

M. Le Maire demande qui est favorable à retenir ce devis pour effectuer les travaux ?
Vote : OUI 9

6. Informations et questions diverses :
M. Le Maire évoque un don de la Commune pour les sinistrés du tremblement de terre. Ce don est à prévoir au budget 2024.
M. Le Maire a fait un courrier auprès de l'ARS pour évoquer l'augmentation du taux de pesticides dans les analyses d'eau du robinet. Il a fait part de son interrogation sur d'autres paramètres qui seraient à mesurer : médicaments, … .
Émilie PORTAIS fait part d'échanges avec les techniciens du Parc récemment qui évoquaient le mélange d'eau de la Charente et de Royan afin de contrebalancer l'eau de notre captage.

M. Le Maire fait part de l'achat d'un nouvel appareil pour tuer les mouches pour le restaurant scolaire (112,19 €).

Marion ROBIN évoque l'achat de chocolats de Noël pour les enfants de l'École.

Marion ROBIN demande à chaque élu de réfléchir aux investissements 2024.
Vincent RENAUDIN évoque des travaux chemin de la Planche. M. NEAU rappelle le devis à hauteur de 90 000 € pour la réfection de cette route.
Le mauvais état de la route départementale rue de Saint Sauveur ainsi que l'allée des platanes (bitume qui fissure) est aussi évoqué.
Émilie PORTAIS demande ce qu'il en est de la piste cyclable entre Nuaillé et Saint Sauveur (chemin parallèle à la 4 voies). M. NEAU a évoqué le sujet en commission mobilité avec Mme MAURICE (CDC). Il a aussi échangé avec M. FONTANAUD, Maire de Saint Sauveur, qui serait favorable à ce projet. La voie serait partagée et limitée au passage des riverains et des engins agricoles.

Edwige MADEUX DUBOIS fait un point sur l'ÉpiSrit. Les commandes de légumes sont en augmentation. De nouveaux producteurs vont proposer leurs produits à la vente : poulet et porc.
Edwige MADEUX DUBOIS indique que l'expo des Artistes n'a pas accueilli beaucoup de visiteurs mais que les personnes présentes ont partagé un bon moment de convivialité.

Émilie PORTAIS fait un retour sur la journée passée avec Magali VINCENT le 23 septembre dans le cadre des visites organisées par la Parc Naturel Régional (Deux Sèvres, Vendée, Charente-Maritime, Saint Georges de Rex, roselière à Taugon puis après-midi Anais avec exemple de projet de désimperméabilisation dans le centre bourg).
Le PNR propose une intervention pour expliquer la zone natura 2000 à la population.
Émilie PORTAIS demande confirmation du versement d'une subvention biodiversité. Marion ROBIN lui confirme que la Commune a reçu la somme de 2 105 € en 2022 mais qu'il n'avait pas été demandé d'attribuer cette somme à une opération particulière, cette subvention a été intégrée au budget annuel global.

M. NEAU informe qu'un rendez-vous sera fixé avec Mme BODIN du CAUE après les vacances de Toussaint pour le projet fournil.

M. NEAU informe de la déviation de la RN11 par Nuaillé pour travaux. En plus des déviations prévues par le Département, il a pris un arrêté pour que la circulation des poids lourds se fasse par le chemin des Gas plutôt que par la rue de Saint Sauveur.

Émilie PORTAIS souhaite savoir s'il y a un risque à circuler à proximité du 24 grand'rue (étais soutenant un porche).
Monsieur NEAU indique qu'il va prendre contact avec le propriétaire afin d'évoquer avec lui les risques.
La séance est levée à 21h15

Philippe NEAU	Maire et Président de séance	
Marion ROBIN	Secrétaire de séance	